

SOMMAIRE INTERACTIF

LES FORMATIONS OBLIGATOIRES

Formez vos professionnels aux thématiques suivantes (en inter ou intra établissement) :

- ✓ Premiers Secours en santé mentale
- ✓ Prévention des troubles musculo-squelettiques
- ✓ Hygiène alimentaire (HACCP)
- ✓ Habilitation électrique
- ✓ Santé, sécurité et conditions de travail pour les membres du CSE
- ✓ Sauveteur secouriste du travail
- ✓ Initiation au secourisme
- ✓ Manipulation des extincteurs, gestion de l'évacuation et du SSI

Demandez un devis : d.be-neult@uriopss-nouvelle-aquitaine.fr

.L'OFFRE DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES MAI 2022

- Les congés payés et les jours fériés
- Les fondamentaux de la collecte de fonds privés et du mécénat (*formation garantie*)
- Favoriser la cohésion de mon équipe
- La fiscalité des associations
- Réussir son recrutement via les réseaux sociaux

LES PROCHAINES FORMATIONS

LES PROCHAINES EVENEMENTS

- Webinaire « Rémunérer autrement et monétiser ses jours de congés »
- Club du prendre soin « Atelier #6 « Reprenez le pouvoir sur votre quotidien : Les 4 clés fonda(mentales)»
- Webinaire de décryptage : Loi 3DS : focus sur les impacts dans le secteur social et médico-social
- Webinaire « Contrat d'engagement républicain : qu'est-ce que ça change, quelles conséquences pour mon association ? »
- Webinaire : Prévention des risques en matière de responsabilité civile et pénale des structures médico-sociales et de leurs acteurs



L'OFFRE DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES MAI 2022

➔ Adhérez à l'URIOPSS
Nouvelle-Aquitaine et
bénéficiez du
tarif préférentiel

Les congés payés et les jours fériés

2 et 3 Mai, de 9 h à 12 h 30, à distance

Objectifs :

- comprendre la logique du droit aux congés payés
- articuler les règles des congés payés avec les autres règles de suspension du contrat de travail
- décompter les congés payés dans le contexte particulier du fonctionnement des établissements
- prendre la mesure de l'incidence des règles d'aménagement du temps de travail (cycles, annualisation, temps partiel...)
- maîtriser l'application des règles conventionnelles des jours fériés et sécuriser ses pratiques internes.

Je m'inscris avant le 22/04/22

➔ Cliquez sur « je m'inscris... », consultez les programmes et inscrivez-vous en ligne dès aujourd'hui ou retrouvez toutes les formations inter-établissements sur

<https://services.uriopss-nouvelle-aquitaine.fr/type/formations/>



Actions de formation

Les fondamentaux de la collecte de fonds privés et du mécénat (formation garantie)

3, 10, 17 et 24 mai, de 9 h à 12 h 30, à distance

Objectifs :

- Comprendre ce qu'est le mécénat
- Obtenir une vision globale sur les enjeux de la collecte de fonds privés
- Acquérir toutes les étapes de la stratégie d'une collecte de fonds privés, pour diversifier les ressources d'une organisation
- Se positionner et positionner sa structure et son état d'avancement dans une démarche convaincante de collecte
- Planifier sa démarche de collecte et construire tous les outils nécessaires

Je m'inscris avant le 22/04/22

Favoriser la cohésion de mon équipe

10 Mai, de 9 h à 17 h, à Bordeaux

Objectifs :

- Expérimenter et s'approprier des outils pour favoriser la cohésion d'équipe
- Saisir les outils en fonction des objectifs et du cadre

Je m'inscris avant le 02/05/22

La fiscalité des associations

18 et 19 Mai, de 9 h à 17 h, format hybride = participation en présentiel ou à distance (au choix du stagiaire)

Objectifs :

- Comprendre et maîtriser les aspects fiscaux d'une association



[RETOUR
AU SOMMAIRE](#)

- Identification les risques de fiscalisation
- Saisir la procédure de dépôt d'un rescrit fiscal auprès de l'administration fiscale

Je m'inscris avant le 10/05/22

Réussir son recrutement via les réseaux sociaux

23 Mai, de 9 h à 17 h, à distance

Objectifs :

- Comprendre et découvrir les outils amenés par le Web qui ont complètement changé la donne en termes de recrutement : LinkedIn, Viadeo, Facebook, Twitter, Wizbii, DoYouBuzz,...
- Définir des objectifs clairs et une stratégie adaptée à son profil d'entreprise

Je m'inscris avant le 13/05/22

LES PROCHAINES FORMATIONS

➔ = Nouvelles formations

| Formation | Du | Au | Lieu |
|--|------------|------------|-----------------------|
| ➔ Le projet associatif, construction commune | 24/05/2022 | 07/06/2022 | URIOPSS |
| ➔ Accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes | 30/05/2022 | 31/05/2022 | URIOPSS |
| L'annualisation du temps de travail | 30/05/2022 | 31/05/2022 | A DISTANCE |
| Membres du CSES : formation du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes | 07/06/2022 | 07/06/2022 | MERIGNAC |
| ➔ Zoom : les réformes en cours dans le secteur Personnes âgées | 15/06/2022 | 15/06/2022 | A DISTANCE |
| Spécificités comptables des ESMS | 14/06/2022 | 15/06/2022 | URIOPSS |
| Le plan pluriannuel d'investissement | 16/06/2022 | 16/06/2022 | URIOPSS ou A DISTANCE |
| ➔ Zoom sur la TVA en ESMS | 17/06/2022 | 17/06/2022 | A DISTANCE |
| ➔ Répondre aux appels à projet : enjeux et méthodologie | 28/06/2022 | 29/06/2022 | URIOPSS |
| CPOM/EPRD | 06/07/2022 | 07/07/2022 | URIOPSS ou A DISTANCE |
| Nouvelle réglementation comptable ANC 2018-06 et 2019-04 | 28/07/2022 | 28/07/2022 | A DISTANCE |
| Techniques et pratiques de la paie | 05/09/2022 | 07/09/2022 | URIOPSS |

➔ Adhérez à l'URIOPSS Nouvelle-Aquitaine et bénéficiez du tarif préférentiel



[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

| | | | |
|--|------------|------------|-----------------------|
| Le rescrit fiscal | 09/09/2022 | 09/09/2022 | A DISTANCE |
| La bientraitance en établissement : approche théorique et applications pratiques | 13/09/2022 | 14/09/2022 | URIOPSS |
| L'analyse financière | 21/09/2022 | 22/09/2022 | URIOPSS ou A DISTANCE |
| ➔ Une gouvernance qui nous ressemble | 27/09/2022 | 25/10/2022 | URIOPSS et A DISTANCE |
| Le plan pluriannuel d'investissement | 16/11/2022 | 16/11/2022 | URIOPSS ou A DISTANCE |
| ➔ Comprendre pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap psychique | 22/11/2022 | 24/11/2022 | URIOPSS |
| La fiscalité des associations | 07/12/2022 | 08/12/2022 | URIOPSS ou A DISTANCE |

Pour cette année 2022, de **nouveaux thèmes** sont proposés et **la mutualisation entre Uriopss** continue. Aussi, certaines formations seront organisées sur **la plateforme de formations à distance du réseau Uniopss/Uriopss : Campus**.

Vous souhaitez que l'Uriopss organise une formation INTER sur un thème spécifique ? Dites-le-nous : d.beneult@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

[Cliquez ici](#) pour consulter l'offre de formations INTER



[RETOUR
AU SOMMAIRE](#)

LES PROCHAINS EVENEMENTS

Webinaire « Rémunérer autrement et monétiser ses jours de congés »

5 Mai, à 11 h, à distance

URIOPSS
Nouvelle Aquitaine

WEBINAIRE

RÉMUNÉRER AUTREMENT ET MONÉTISER SES JOURS DE CONGÉS

JEUDI 5 MAI

**à 11H
TEAMS**

NATIXIS
INTERNET BANKING
BEYOND BANKING

CREDIT COOPÉRATIF

Organisé conjointement par le Crédit Coopératif et l'URIOPSS Nouvelle Aquitaine, avec la participation de NATIXIS INTEREPARGNE

L'URIOPSS Nouvelle-Aquitaine a le plaisir de vous convier à un Webinaire dédié à l'épargne salariale afin de vous présenter l'ensemble des avantages de ces dispositifs :

- Comment rémunérer autrement les collaborateurs ?
- Mieux gérer les jours de congés non pris des salariés

Nous vous donnons rendez-vous le Jeudi 5 mai 2022 à 11H00

Tarif : Gratuit pour les adhérents. 50 €/personne pour les non-adhérents

[Je m'inscris avant 01/05/22](#)

Club du prendre soin « Atelier #6 « Reprenez le pouvoir sur votre quotidien : Les 4 clés fonda(mentales)»

12 Mai 2022, de 10 h à 12 h

L'incertitude et l'hyper sollicitation sont de plus en plus présentes dans nos vies, notre capacité d'adaptation est mise à rude épreuve et nous amène à vivre de plus en plus de situations potentiellement stressantes.

Lors de cet atelier vous allez comprendre les premières clés pour reprendre les commandes et ramener de la sérénité dans votre quotidien.

A distance (via Zoom) : le jeudi 12 mai 2022, de 10 h à 12 h

Focus sur Feel Sud-Ouest : Julien Lefevre, préparateur mental et hypnothérapeute, a créé Feel avec pour objectif de rendre accessible à tous l'instrument mental. Feel se concentre sur l'essentiel du fonctionnement humain pour vous permettre de mieux vous comprendre, d'acquérir des outils simples et efficaces, avec pour motivation de faire ressortir le meilleur de vous-même, en toute autonomie et durablement.

Informations pratiques : en visioconférence sur ZOOM par Julien Lefevre (les liens de connexion seront transmis quelques jours avant l'évènement).

La participation aux ateliers du Club du prendre soin nécessite d'avoir un ordinateur avec une bonne connexion internet, une webcam et un micro.

Sur inscription obligatoire avant le 5 mai 2022

Le Club du prendre soin est gratuit et exclusivement réservé aux adhérents de l'Uriopss Nouvelle-Aquitaine, à jour de leur cotisation 2022.

20 personnes maximum.

[Je m'inscris avant 05/05/22](#)



[RETOUR
AU SOMMAIRE](#)

Webinaire de décryptage : Loi 3DS : focus sur les impacts dans le secteur social et médico-social

Vendredi 13 Mai, de 10 h à 12 h, à distance



Présentation :

La loi n° 2022-2017 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite « loi 3DS » a été promulguée le 22 février 2022. Elle apporte d'importantes transformations dans le secteur social et médico-social notamment en termes :

- D'autorisations médico-sociales avec la levée des certaines restrictions liées aux caractéristiques des personnes accompagnées (L. 135 L. 3DS), applicables d'ici le 22 février 2024 ;
- De dispense d'appel à projet pour les résidences autonomie ;
- De parcours professionnels en ESAT (L. 5123-2 code du travail et L. 344-2 CASF) ;
- D'insertion professionnel des mineurs en situation de handicap et d'accès à l'intérim des personnes en situation de handicap ;
- D'habitats inclusif ;
- De partage des données entre les acteurs chargés de l'insertion
- D'organisation, de fonctionnement et de gouvernance des ARS ;
- De droit au recours en matière d'allocations et de prestations sociales ;
- De simplifications des démarches administratives dans les rapports administrés/administrations (art. L. 113-12 CRA).

Ce webinaire de décryptage permettra de faire un tour d'horizon de ces différentes mesures.

Programme :

10h / 10h05 : accueil des participants / introduction

10h05 / 11h30 : focus sur les impacts de la loi 3DS dans le secteur social et médico-social

11h30 / 12h : questions / réponses

12h : clôture du webinaire

Webinaire animé par Marion Puissant, Avocate en droit établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux – droit des associations – droit du handicap



[RETOUR
AU SOMMAIRE](#)

Sur ZOOM (le lien vous sera envoyé par mail)

Tarifs : Adhérent : 90 € – Non-adhérent : 120 €

Je m'inscris avant 05/05/22



Voici enfin le moment de nous retrouver ensemble à l'occasion du 34° Congrès de l'Uniopss ! Temps fort de mobilisation, de débat et d'interpellation, ce congrès sera l'occasion de porter un projet ambitieux pour le nouveau quinquennat.

Construit avec le réseau des Uriopss, des adhérents nationaux et le concours spécifique de l'Uriopss Bretagne, cet événement aura lieu quelques semaines avant les élections législatives. Il s'agira d'un moment clé pour utiliser notre force d'interpellation afin de promouvoir un modèle social et solidaire renouvelé.

Ce congrès sera aussi l'occasion de valoriser les dynamiques associatives à l'œuvre sur les territoires et d'affirmer l'identité de mouvement de notre réseau.

Tables rondes, conférence-débat grand public, ateliers et forums, permettront de mettre en avant le pouvoir d'agir et d'innover des associations, ainsi que les engagements nécessaires à une véritable transformation sociale.

Nous vous attendons nombreux les 13 et 14 mai 2022 à Rennes pour rassembler l'ensemble du monde associatif solidaire, plus que jamais en première ligne pour construire demain.



En savoir plus et s'inscrire en ligne
www.congres.uniopss.asso.fr

Webinaire « Contrat d'engagement républicain : qu'est-ce que ça change, quelles conséquences pour mon association ? »

20 Mai, de 10 h à 12 h, à distance



Contexte :

Le contrat d'engagement républicain est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2022. La loi n°2021-1109 du 24 août 2021 oblige ainsi les associations et les fondations à souscrire à ce contrat dès lors qu'elles souhaitent demander un agrément (accueil d'un service civique, agrément JEP...), obtenir une subvention publique (budget, locaux, matériel...) ou la reconnaissance d'utilité publique.

Ce webinaire vise à répondre à la question suivante : Contrat d'engagement républicain : qu'est-ce que ça change, quelles conséquences pour mon association ?

Programme : Contrat d'engagement républicain :

- Quels engagements ?
- Quelles obligations alors de faire ou ne pas faire ?
- Quelles personnes sont impliquées ?
- Quels risques pour quelles sanctions ?
- Quelles procédures ?
- Quels recours ?
- Des temps de questions/réponses seront prévus tout au long du webinaire.

Webinaire animé par René Rampoux, agrégé économie et gestion / membre de la réserve citoyenne / consultant

Sur ZOOM (le lien vous sera envoyé par mail)

Date : Vendredi 20 Mai 2022

Horaires : de 10h à 12h

Tarifs : Adhérent : 90 € – Non-adhérent : 120 €

[Je m'inscris avant 12/05/22](#)

Webinaire : Prévention des risques en matière de responsabilité civile et pénale des structures médico-sociales et de leurs acteurs

14 Juin 2022



L'Uriopss Nouvelle-Aquitaine et CHORUM vous proposent un temps d'informations et d'échanges sur la prévention des risques en matière de responsabilité civile et pénale des structures médico-sociales et de leurs acteurs avec, notamment, un focus sur les conséquences :

- de la maltraitance en EPHAD
- de la violence sur les soignants

A partir de situations concrètes issues du secteur sanitaire, médico-social et social, CHORUM vous propose l'intervention d'un expert, Jean Yves DELECHENEAU, Responsable Missions assurances et représentation de la Mutuelle, Direction Générale de la SMACL.

Un des enjeux forts de la période actuelle est la recherche permanente de l'équilibre entre continuité de l'activité et protection des personnes accompagnées et des professionnels. Cet équilibre repose notamment sur l'appréciation que les dirigeants bénévoles et/ou salariés peuvent faire des risques, au regard du contexte de l'association et de son fonctionnement. Responsabilité civile, responsabilité pénale, responsabilité financière... L'objectif est de vous aider à mieux définir le champ de vos responsabilités, à en identifier les risques, mais surtout les pistes pour vous en prémunir à l'appui d'exemples.

Informations pratiques :

Webinaire interactif organisé sur l'outil ZOOM (le lien de connexion vous sera envoyé quelques jours avant le webinaire)

Le 14 Juin 2022

De 10 h à 12 h

Tarifs : Adhérent Uriopss et/ou Chorum : gratuit - Non adhérent : 50 €/personne

Date limite d'inscription : le 7 Juin 2022

[Je m'inscris avant 07/06/22](#)

CONTACTS

URIOPSS Nouvelle-Aquitaine

154 Boulevard du Président Wilson
33000 BORDEAUX
contact@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

05 64 31 17 70

Eddie BALAGI
Président

e.balagi@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

Rebecca BUNLET

Directrice Régionale
r.bunlet@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

06 08 63 18 72

Déborah BENEULT

Juriste droit social,
Référénte formation et qualité, Référénte
handicap

d.beneult@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

07 57 09 19 25

Florence DAMBON

Secrétaire de direction, chargée de la ges-
tion administrative de la formation,
référénte communication
comptable

f.dambon@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

06 73 03 33 00

Mélanie NOUBOUSSI

Community Manager

m.nouboussi@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

Sarab MERHI

Stagiaire Formations et suivi Qualiopi
stagiaire@uriopss-nouvelleaqui-
taine.fr



[RETOUR
AU SOMMAIRE](#)

Votre contact « Formation » :

Déborah Beneult

Juriste droit social, Référénte formation et qualité, référénte handicap
d.beneult@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

07 57 09 19 25

➔ Adhérez à l'URIOPSS Nouvelle-Aquitaine et bénéficiez du tarif préférentiel

CLUB DES PARTENAIRES



[SE DESABONNER](#)